

4, rue des Jardins – 63170 Pérignat-les-Sarliève
04 73 79 18 77 – 06 63 92 83 20

Vous avez reçu une lettre du juge des tutelles vous demandant un contrôle médical, un rendez-vous avec lui...

C'est la suite de la réforme des tutelles, du mandat de protection futur

Les membres du cabinet ...

... vous souhaitent de bonnes fêtes

et vous aident à comprendre :

POUR VOUS

- × Comment se créer des revenus supplémentaires,
- × Comment tout faire automatiquement à la place de votre conjoint(e) malade,
- × Comment choisir une personne de confiance, si votre santé impose qu'un tiers décide pour vous,
- × Comment éviter la tutelle ou la curatelle, qu'il y ait maladie reconnue, ou non,
- × Comment connaître les cumuls de revenus possibles avec une pension d'invalidité ou autre, ou durant la retraite, ...

ET SI VOUS AVEZ UN ENFANT DIFFERENT

- × Comment bénéficier de trimestres supplémentaires pour sa retraite, quant on a dû élever un enfant handicapé,
- × Comment permettre que cette partie de votre vie vous crée une pension de retraite,
- × Comment votre enfant recevra une réversion, (comme votre conjoint),
- × Comment être sûr que le dossier qui le permettra sera complet,
- × Comment imposer à tous, la personne qui s'occupera de votre enfant différent,
- × Comment diminuer ou supprimer les différentes récupérations sur la succession (frais d'un foyer, après 60 ans : retraite, repas à domicile.... etc.),
- × Comment anticiper le montant de la retraite des travailleurs en ESAT.